

PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

1. Conservez votre facture originale, les coordonnées de votre entrepreneur, ainsi que la garantie, le guide d'installation et le guide d'entretien de Planchers des Appalaches et l'identifiant de palette si possible.
2. Contactez votre détaillant autorisé de Planchers des Appalaches.
3. Un avis écrit de la réclamation doit être écrit durant le terme de la garantie et pas plus tard que six mois après la première manifestation du problème sur lequel vous faites une réclamation.
4. L'information confirmant la date d'achat, l'identité de l'acheteur ainsi que la preuve d'achat doivent être fournis à Planchers des Appalaches ou son représentant sur demande.
5. Le plancher en question doit avoir été acheté directement d'un détaillant agréé de Planchers des Appalaches et avoir été payé en entier avant qu'une réclamation ne puisse être soumise. L'achat d'un plancher d'un détaillant non agréé ou via l'internet annulera automatiquement toute garantie de Planchers des Appalaches.
6. Si votre détaillant local de Planchers des Appalaches est incapable de répondre à votre demande contactez-nous par courrier recommandé à l'adresse suivante:
Planchers des Appalaches Ité. Département du service technique
454 de la Rivière, Cowansville, Québec, Canada J2K 3G6
Courriel : claims@appalachianflooring.com

Dans cette situation, Planchers des Appalaches vous fera parvenir un formulaire à compléter et à retourner à Planchers des Appalaches pour poursuivre la réclamation.

Si le plancher est enlevé avant d'être inspecté vous risquez que ces coûts ne soient pas couverts par Planchers des Appalaches. Dans tous les cas, Planchers des Appalaches se réserve le droit qu'un de ses représentants ou un agent inspecte le plancher et prélève des échantillons pour analyse. Si l'analyse de ces échantillons prouve que le plancher ou une section du plancher est bel et bien défectueux, Planchers des Appalaches réparera la section affectée ou fournira du matériel de remplacement identique ou équivalent à sa discrétion.